

la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demande que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

Son Honneur le Président du Sénat répond:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de vous dire qu'ayant pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté; et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde, et, en toutes occasions, saura reconnaître, ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Son Excellence de la manière la plus favorable.

DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la première session de la vingt-cinquième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue à cette première session de la vingt-cinquième législature du Canada.

J'ai conscience d'exprimer le sentiment de tous les Canadiens lorsque je dis combien nous avons été heureux d'avoir eu la visite de Sa Majesté la Reine Mère Élisabeth. Sa grâce et son charme ont avivé en nous le sentiment de loyauté et d'affection que nous éprouvons pour la Couronne et pour la Reine.

Le printemps dernier, Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg a passé plusieurs semaines parmi nous à l'occasion de sa Deuxième conférence d'études sur les conséquences humaines des changements dans le milieu industriel dans le Commonwealth et l'Empire. Son Altesse la Princesse Royale, au cours de son séjour au Canada en juin dernier, a rempli ses engagements avec simplicité et avec grâce.

Le Canada a été honoré, ces jours derniers, par la visite de Son Excellence Ayub Khan, président du Pakistan, qui a accompagné mon Premier Ministre à son retour de la conférence du Commonwealth. Nous avons été heureux d'accueillir ce chef distingué d'un grand pays du Commonwealth et de discuter avec lui de questions d'intérêt commun.

Depuis la dernière fois que j'ai porté la parole en cette enceinte, ma femme et moi

avons visité de nombreux endroits au Canada et nous avons accueilli à la Résidence du Gouverneur un grand nombre de sociétés et organisations, y compris des représentants de groupes d'étudiants et de mouvements de la jeunesse. Nous avons été profondément impressionnés par les expressions de loyauté envers la Couronne qui nous sont venues de personnes représentant tous les milieux de la société.

La réunion des premiers ministres du Commonwealth, qui vient de prendre fin, a été de nouveau l'occasion de franches discussions à l'échelon le plus élevé et a fait ressortir une fois de plus les liens étroits qui sont la marque distinctive de cette association unique de pays libres. Le Canada, avec les autres pays membres du Commonwealth, a accueilli quatre nouveaux membres autonomes: le Sierra Leone, le Tanganyika, la Jamaïque et la Trinité et Tobago.

Les négociations de la Grande-Bretagne avec la Communauté économique européenne et les répercussions économiques et politiques, pour le Commonwealth et ses membres, de l'adhésion possible de la Grande-Bretagne à la Communauté, ont fait l'objet des discussions qui ont eu lieu à la conférence du Commonwealth. Ces questions sont d'un intérêt capital pour le Canada; le Gouvernement entend donc faire tout ce qu'il peut pour sauvegarder les intérêts du Canada tout en préservant l'unité et la vitalité de l'ensemble du Commonwealth.

Des transformations lourdes de conséquences sont en voie de s'opérer dans les relations commerciales entre nations et groupes de nations. De nouvelles occasions se présentent d'engager des négociations fructueuses en vue de réduire les obstacles au commerce, d'après des normes d'application générale et uniforme. Mon Gouvernement estime que ces questions importantes devraient être étudiées à fond au cours d'une conférence groupant des représentants de nations animées du même esprit, et il a formulé une proposition en ce sens.

Le Canada a continué de jouer un rôle de plus en plus fécond sur la scène internationale. La division de l'Allemagne et la situation de Berlin demeurent une source de désaccord en dépit d'efforts soutenus pour trouver un terrain d'entente propice à un règlement par voie de négociations. Tant que les puissances communistes continueront, par leur comportement, à créer un climat de tension et de méfiance, il faudra maintenir les moyens de défense du Canada tant sur notre territoire qu'aux frontières de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord en Europe et dans l'Atlantique.